

SNUDI-FO Section d'Ille-et-Vilaine

35, rue d'Echange 35000 RENNES
Tel : 02.99 65.36.63 le lundi et le mardi 06.43.03.93.67 les autres jours
Fax : 02.99.31.64.32 Mail : snudifo35@wanadoo.fr
Site : <http://snudifo35.over-blog.com>

Pourquoi des fusions d'écoles ?

Les objectifs déclarés

Le 3 juillet 2008, Xavier Darcos annonçait au Sénat la « relance » des EPEP* comme une des grandes priorités de sa mission : « *Nous voulons rationaliser les 57 milliards d'euros en donnant davantage d'autonomie aux établissements publics du Premier degré, avec des établissements qui aient de vrais patrons, à qui nous puissions déléguer des budgets, qui les gèrent et qui nous en rendent compte* ».

Le 25 septembre de la même année, une proposition de loi était déposée à l'Assemblée Nationale, se fixant pour objectifs de « *mutualiser les moyens humains, pédagogiques et financiers et créer un véritable statut d'emploi pour les directeurs d'EPEP* ».

Le projet de loi différé

Face à la mobilisation des enseignants et à celle des élus (Association des Maires de France...), l'examen du projet de Loi est repoussé.

Tentatives d'expérimentations ...

Dans quelques villes (Paris, Lyon ...) les tentatives d'expérimentation ont échoué.

Mais d'autres projets voient le jour ...

A **Rennes** par exemple, la municipalité fait partie du Réseau français des villes éducatrices. Ce « Réseau » ne cache pas ses intentions : « *Nous demandons la reconnaissance par voie législative du concept déjà largement expérimenté de Projet Educatif Local comme cadre territorial de contractualisation et de coordination possible des politiques éducatives avec les villes volontaires* ».

La fermeture de l'école Kennedy et le projet de fusion/globalisation à Villejean sont une traduction politique de ce « concept » mais aussi un premier pas vers les EPEP.

L'IA 35, lors d'une audience accordée à notre organisation le 2 mars, a déclaré : « ***la démarche de la Ville de Rennes nous intéresse... je suis aux côtés des collectivités territoriales dans ces projets ... que cela s'articule avec les projets EPEP, probablement.*** »

Ainsi, les choses sont claires. La Ville de Rennes s'inscrit (tout en le niant) dans un processus de mise en place d'EPEP. Il manque pour l'instant le cadre juridique. Mais nous le savons, les réformes commencent souvent par des « expérimentations » avant de se généraliser.

Les fusions/globalisation conduisent systématiquement à des fermetures de classes.

Même si, dans un premier temps, l'administration se fait rassurante, et n'hésite pas à mettre en avant des arguments du genre : « *une meilleure organisation pédagogique permettra d'éviter une fermeture, ou encore, un directeur ou une directrice avec une décharge totale sera un atout pour l'école.*

C'est ce qui s'est passé pour la commune de Guichen. Le Maire, que nous avons rencontré, a été très surpris de nous entendre parler d'EPEP, et s'est montré intéressé par nos arguments sur les conséquences de la globalisation d'effectifs qui conduisent, à terme, à des fermetures de classes.

L'IEN de la circonscription avait bien sûr mis en avant les seuls arguments de « vente » capables de faire prendre une délibération favorable par le Conseil Municipal !

Les fusions se font aux dépens de l'école maternelle

Fusionner une école maternelle de 4 classes (par ex.) avec une école élémentaire de 6 ou 7 (par ex.) ne peut trouver aucune justification pédagogique. Cela, nous le savons tous. La seule signification pédagogique qu'on peut lui trouver, c'est de faire disparaître l'école maternelle et sa spécificité.

Les fusions créent des écoles aux effectifs de collèges* !

Bien entendu, cet argument est balayé par les initiateurs des fusions/globalisation. Leur argument principal est de dire que ces structures « importantes » font disparaître les classes à double niveau, comme si ces dernières étaient un obstacle à la réussite des élèves ! Rappelons que 88 % des écoles du département ont moins de 10 classes.

*Groupe scolaire des Gantelles à Rennes maternelle + Élémentaire = 23 classes)

Conclusion

Dans la plupart des départements, on assiste à la même offensive. Pratiquement partout, les IA poussent, quand ils ne l'imposent pas, jusqu'à créer de véritables « monstres » scolaires ! Il s'agit donc d'une opération orchestrée rue de Grenelle, pour supprimer des emplois, mais pas seulement.

Les EPEP ne sont pas abandonnés, même si les tentatives, qu'elles émanent de l'Education Nationale ou de certaines collectivités territoriales, n'ont pas pour l'instant été couronnées de grand succès.

Nous le répétons, il s'agit coûte que coûte, de pousser aux regroupements d'écoles pour arriver, à terme, à la mise en place de véritables EPEP. Et, faute de pouvoir imposer les EPEP aux élus locaux qui, la plupart du temps tiennent à leur école communale, on prépare le terrain en poussant aux fusions, et en diminuant de fait le nombre d'établissements. Le regroupement sera ensuite plus facile pour mettre en place de véritables EPEP, avec un véritable chef d'établissement à leur tête.

Le SNUDI FO sera aux côtés des écoles et de leurs personnels qui s'opposent à ces projets.

**NON AUX FERMETURES D'ECOLES, NON AUX EPEP ,
NON A LA CASSE DES SERVICES PUBLICS IMPOSEE PAR LA REVISION
GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES (RGPP)**

**C'est le mandat que nous défendrons au Comité Technique Paritaire qui aura lieu le 1 er
avril, ainsi qu'au Conseil Départemental de l'Education Nationale le 8 avril**

**EPEP : Etablissement Public d'Enseignement Primaire*